

CADRES DE COMPAGNIE

Deux séjours se dérouleront en Haute-Loire du 12 au 24 juin 2022 et du 03 au 15 juillet 2022

Le SNU est un projet d'émancipation et de responsabilisation des jeunes, Il poursuit plusieurs objectifs : le renforcement de la cohésion nationale, le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Il s'adresse aux jeunes volontaires nés entre le 02 juillet 2003 et le 20 avril 2006.

Son rôle :

Les cadres de compagnie bénéficient d'une expérience avérée dans le domaine de l'encadrement de la jeunesse, soit dans les mouvements d'éducation populaire, soit dans l'Education nationale soit dans les armées, soit dans le champ du sport ou du médico-social.

Il a en responsabilité une compagnie de 56 jeunes et plusieurs encadrants.

Il fédère l'action des tuteurs et des cadres de sa compagnie.

Lui et son équipe développent une bonne connaissance de chacun des appelés de leur compagnie.

missions :

Assurer la gestion d'un groupe de 56 jeunes et leur encadrement

- Il fait respecter le règlement intérieur,
- Il appuie les tuteurs des maisonnées dans leur rôle éducatif,
- Il participe à l'encadrement des activités,
- Il assure le dialogue avec l'équipe de direction,
- Il identifie, prévient, règle ou rend compte des difficultés ou des tensions,
- Il organise et participe aux charges de sécurité de jour et de nuit.

Faire vivre la démocratie interne et l'éducation à la citoyenneté

- Il aide les tuteurs dans l'organisation des temps de démocratie interne,
- Il participe à l'acquisition des savoir-être, de l'autonomie et de la citoyenneté.

Développer le sens du service et de la solidarité

- Il aide les jeunes volontaires à identifier et à construire leur projet, à développer le goût pour l'engagement, à rejoindre une association,
- Il s'assure de l'inclusion effective des volontaires à besoins particulier.

Intervenir ponctuellement dans les modules collectifs de formation

- En fonction de ses compétences (expérience ou formation), le chef de compagnie participe ponctuellement à la formation des volontaires.

Profil :

- âgé de 25 ans et plus,
- expérience confirmée dans l'encadrement d'un public adolescent,
- une bonne dose d'enthousiasme et de motivation !

Contrat : Contrat d'Engagement Éducatif : temps de formation/préparation + séjour(s)

Temps de formation et préparation + séjour du 11 au 25 juin 2022 (dont 2 jours rangement/et convoyage) Le lieu sera précisé ultérieurement (Haute-Loire)	Temps de formation et préparation + Séjour du 02 juillet au 16 juillet 2022 (dont 2 jours rangement/et convoyage) Le lieu sera précisé ultérieurement (Haute-Loire)
--	---

Remarque : Chaque candidature fera l'objet d'un contrôle d'honorabilité conformément aux dispositions du code de procédures pénales : consultation du bulletin n°2 B2 du casier judiciaire et interrogation sur le fichier judiciaire national automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes (FIJAIS) de chaque candidat.e retenu.e

Rémunération	1 ^{er} séjour		2 ^{ème} séjour		Cumul si deux séjours	
	Nbre de jours	Rémunération brut	Nbre de jours	Rémunération brut	Nbre de jours	Rémunération brut
		24	2205,60 €	24	2205,60€	48

Pour candidater : CV + lettre de motivation à retourner à ce.snu43.recrutement@ac-clermont.fr

Pour plus de renseignements : Angelo MAFFIONE – directeur du séjour - Tel : 06.87.20.11.46.

!! La priorité sera faite aux candidatures se positionnant sur les 2 séjours !!